

URB/20068 : Demande de permis d'urbanisme pour modifier l'affectation du rez commercial en une activité libérale, mettre en conformité la couverture de la cour et la réalisation d'une terrasse ; Rue Saint-Alphonse 1; introduite par Madame Edith VAN INNIS Rue Saint-Alphonse 1 à 1210 Bruxelles.

AVIS

Considérant que le bien concerné se trouve en zone d'habitation, en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement au plan régional d'affectation du sol arrêté par arrêté du gouvernement du 3 mai 2001 ;
Considérant que la demande déroge au titre 1§4 du RRU ;
Considérant qu'il s'agit d'un parcelle de fin d'îlot, particulièrement exigüe qui fait lien entre la rue Potagère et la rue Saint-Alphonse ;
Considérant que le dernier permis connu, de 1942, fait état d'un commerce au rez-de-chaussée et d'une cour de 6,4 m² située le long de la rue Potagère ;
Considérant que cette cour a été couverte et transformée en terrasse ;
Considérant que la parcelle était déjà totalement imperméabilisée ;
Considérant au vu de la taille de la parcelle que le maintien d'une surface perméable n'est pas réaliste ;
Considérant que la terrasse est enclavée entre les murs des immeubles mitoyens côté rue Potagère ;
Considérant que le maintien d'un commerce ne se justifie pas à cet endroit ;
Considérant le caractère unifamilial du reste de l'immeuble ;
Considérant le manque d'intégration architecturale du garde-corps en bois;

La dérogation au RRU est acceptée

AVIS FAVORABLE SOUS CONDITION (UNANIME)

- [reculer légèrement le garde-corps
- [le prévoir en métal thermolaqué blanc